



PREFECTURE DE VAUCLUSE

**AVIS D 'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE  
CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DU CODE DE  
L'ENVIRONNEMENT - QUARTIER COURTINE – ZAC TGV**

**COMMUNE D'AVIGNON**

Par arrêté préfectoral N° 10-085 du 05 mars 2010 il a été prescrit sur le territoire de la commune d'Avignon une enquête publique relative à la demande d'autorisation au titre du code de l'environnement – quartier Courtine – ZAC TGV.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en Mairie d'Avignon afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public **du 29 mars au 16 avril 2010.**

Est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur: **Monsieur ESTELLON Pierre**, Architecte, en retraite.

LE COMMISSAIRE ENQUETEUR RECEVRA LES OBSERVATIONS DU PUBLIC :

**en mairie d'Avignon du mercredi 14 avril 2010 au vendredi 16 avril 2010 de 15 H00 à 18 H 00**

Toute personne concernée pourra, à l'issue de l'enquête, demander communication des conclusions du commissaire enquêteur. Les demandes de communication de ces conclusions devront être adressées au préfet de Vaucluse (Direction Départementales des Territoires – Service Eau et Milieux Naturels – Unité Procédures Administratives – Cité Administrative – Cours Jean Jaurès – BP 31045 – 84098 AVIGNON Cedex 9).